

PROFITEZ DES AIDES GOUVERNEMENTALES

Ces aides peuvent aller jusqu'à
50% de crédit d'impôt sur le matériel installé !

Profitez en !

L'ENERGIE EST
NOTRE AVENIR,
ECONOMISONS-LA !

VOTRE CONFORT
A MOINDRE COÛT
ÉTÉ COMME HIVER

Aujourd'hui les énergies fossiles
sont très chères,
demain elles le seront encore plus !

N'attendez plus !

Demandez conseil à votre artisan.



UN ARTISAN SPECIALISÉ

EN CLIMATISATION

POMPE A CHALEUR

ÉNERGIE SOLAIRE

PHOTOVOLTAÏQUE & THERMIQUE

FROID



Aclimpac

Tel : 06 42 20 22 45

Fax : 02 38 45 47 18

couery.eric@aliceadsl.fr

www.aclimpac.com

355 rue César Finance

45240 LIGNY LE RIBAUT

L'ère de l'économie

> **Faites des économies d'énergie**

L'hiver choisissez de chauffer votre logement avec une climatisation réversible.

**1kw consommé =
jusqu'à 4 kw de chauffage***

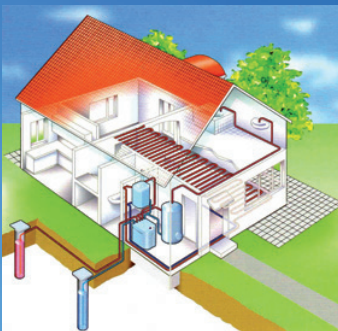
75 % d'énergie gratuite*



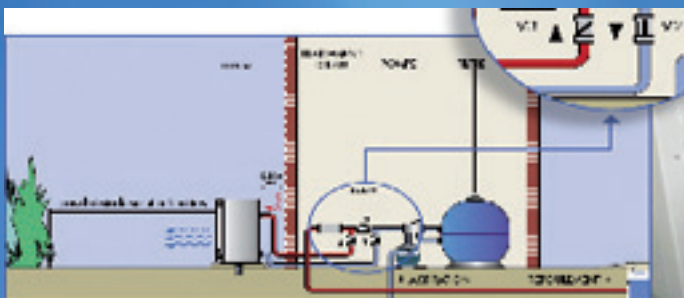
Énergies Renouvelables
Géothermie - Aérothermie
Électricité - Plomberie

LES POMPES A CHALEUR

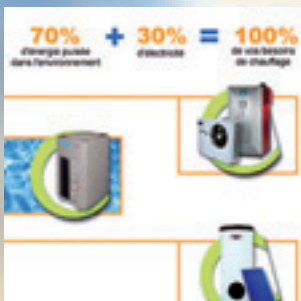
leur rendement et leur coût de fonctionnement les placent en n° 1 des systèmes de chauffage (coût de revient énergétique annuel environ divisé par 2 ou 3 par rapport aux solutions fioul, gaz ou électrique)



Les pompes à chaleur, c'est aussi le moyen de chauffer votre piscine pour une somme avoisinant 1€ par jour !



LA CLIMATISATION REVERSIBLE



Vous chauffer en hiver pour une facture énergétique minimale et profiter de la réversibilité en été en cas de forte chaleur pour passer en mode Climatisation !

L'ÉNERGIE SOLAIRE

Elle est gratuite toute l'année !
elle peut chauffer votre eau sanitaire et/ou vous apporter un appoint en chauffage, ou vous permettre de produire votre électricité.



Schéma d'une centrale photovoltaïque raccordée au réseau.

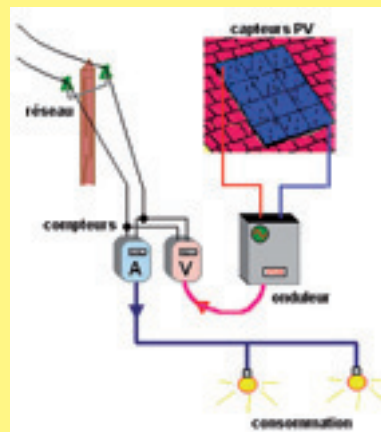


Schéma d'une production d'eau Chaude Sanitaire Solaire avec une chaudière d'appoint.



UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE C'EST AVANT TOUT POUR VOUS UN INVESTISSEMENT INÉGALABLE !

A titre d'exemple : une installation de 3 KW crête (soit environ 24m²) installée en intégration au bâti (toiture) : investissement de 12 000 € (20 000 _ 8000 de crédit d'impôt) sera rentabilisé entre 6 et 8 ans. Durant les 12 années suivantes le Gain sera d'environ 20 000 à 22 000 Euros ! (contrat d'achat passé avec EDF sur 20 ans) sous réserve d'avoir une exposition de votre toiture correcte (SUD à + ou - 60 à 90°C sans zone d'ombre importante).

Un Chauffe Eau Solaire (CESI)

c'est la garantie d'une production de votre Eau Chaude Sanitaire couverte à 60 % par le Soleil (**Énergie 100 % gratuite !**)

A titre d'exemple : pour un CESI installé, coût entre 5500 et 6000 Euro : Après déduction du Crédit d'impôt, c'est environ un investissement de 2500 € pour vous ! Soit un retour sur investissement sur environ 7 à 8 ans pour une famille de 4 personnes avec un ballon électrique.

Une pompe à chaleur

c'est tout simplement jusqu'à **70% d'économie** sur votre chauffage actuel, une garantie de production de chaleur jusqu'à des températures extérieures de -15°C !

A titre d'exemple : pour une maison de 130 m² moyennement isolée, et une consommation de 2500 litres de fioul (chauffage seul) c'est environ 1600 € à 1800 € d'économie par an, soit un retour sur investissement de 5 ans à 6 ans (calcul avec crédit d'impôt).

ACLIMPAC est labélisé QUALIPAC, QUALISOL et CQP Solaire.

(Certificat de qualification professionnel) et CAP « monteur dépanneur en froid et climatisation ».